



ÉDITO

J'ai la bogue qui chauffe, version châtaigne grillée. Comme dirait Alain dans ses chaussons, ou dans ses chansons, je ne sais plus, bref, une foule de sentiments m'envahit. Serait-ce un sentiment de submersion ou une vague impression ? Qui n'a pas entendu notre Premier Ministre parler d'un ressenti lié à la submersion migratoire dans notre pays. Désolé François, mais le vert galant (surnom d'Henri IV, vénéré par l'édile de Pau) est dans le fruit. Éléments de langage, stratégie de communication et manipulation de l'information. N'en déplaise à Mark Zuckerberg, sans doute frapper d'une META morphose qui ne Trump personne, la Châtaigne va s'adonner au fast checking ou en Français, vérification des faits.

Selon l'enquête sociale Européenne 2023-2024, menée par des universitaires dans 31 pays européens, au moins 69 % des Français sont favorables à l'accueil d'étrangers dans notre pays. J'ai le ressenti suivant : un sentiment mal senti. Monsieur le Premier Ministre, en cas de censure (car pour l'heure un sentiment de stabilité vous protège) évitait absolument un métier, celui de nez.

Le monde de la DGFIP n'est pas épargné, loin s'en faut. Prenez le Foncier Innovant. Notre Directrice Générale (DG) en annonce l'industrialisation malgré son imprécision. L'IA continuera à détecter, toujours plus vite, toujours plus fort, toujours plus mal. Bâches bleues piscines, dégrèvements à la pelle et autres

joyeusetés risquent de reflleurir. Autre exemple, selon un rapport Parlementaire sur la lutte contre l'évasion fiscale du 19/10/2024, environ 15% des résultats financiers de l'année 2023 proviennent du data-mining. Après le cerveau reptilien, le cerveau DGFIPien. Augmentation des contrôles issus du data-mining jusqu'à 50%. Sachant que le traitement des listes est effectué par les agents, seuls des emplois à minima à l'avenant permettraient de lutter plus efficacement contre la fraude fiscale. Car qui crée la valeur ajoutée sinon les agents.

2020, année où est décidé que notre prestigieuse et attractive DGFIP ne devait plus encaisser des sommes à ses guichets. Puisqu'on vous dit que c'est mieux comme ça, vous verrez. Eh bien, on commence à voir... Une note de Berçy du 15/11/2024 signale que la sous-traitance des encaissements au réseau des buralistes coûte cher. Nous celle-là on l'a vu venir, comme un nez au mieux du visage. Au-delà de l'aspect financier, non négligeable, les erreurs sont nombreuses (trop perçus notamment), ou encore les consignes ne sont pas respectées (multiplication des transactions, non respect des plafonds...). Certains encaissements finissent hors parcours, et surtout ne parviennent pas au poste comptable, l'usager restant redevable de sa dette... pourtant acquittée. Mesdames, Messieurs les buralistes, sans trop clopiner il serait bon d'être à la page, probité et discrétion professionnelle « *ça rentre même pas dans les cases ?* » La note (salée) du 15/11/2024 préconise de favoriser les encaissements à nos guichets, dans la limite de 300 €. Guichets aussi

nombreux qu'un village Gaulois dans Astérix.

Petite idée pour nos têtes pensantes : dépenser de l'argent, investir auprès d'une entreprise privée pour mettre en place un système de géolocalisation des guichets DGFIP. Le Nouveau Réseau de Proximité (NRP), tel que vendu par nos élites, limogées ou non, devait répondre aux besoins de plus de proximité. Il comportait également une promesse de stabilité pour les usagers et les agents, aussi bien dans les réelles avancées pour le service public que dans l'amélioration des conditions de travail. Une enquête de l'Association des Maires de France (AMF), d'Octobre 2024 revient très largement sur le NRP. Conduite entre mars et mai 2024, auprès de ses adhérents, elle interrogeait en particulier sur les relations entre les collectivités et le réseau DGFIP, la dématérialisation des opérations comptables et des moyens de paiement.

Voici un florilège des termes employés : *« déshumanisation , sentiment d'abandon, perte de confiance, perte d'efficacité, source de tensions, de frustrations et incompréhensions » ; « Les collectivités rappellent la nécessité de maintenir la proximité du comptable au bénéfice des usagers et plus particulièrement des populations éloignées des moyens de paiement dématérialisés » ; « Éloignement géographique des usagers et plus particulièrement des personnes âgées » ; « Désengagement de l'État, manque de personnel » ; « Partenariat collectivités/DGFIP dépersonnalisé ».*

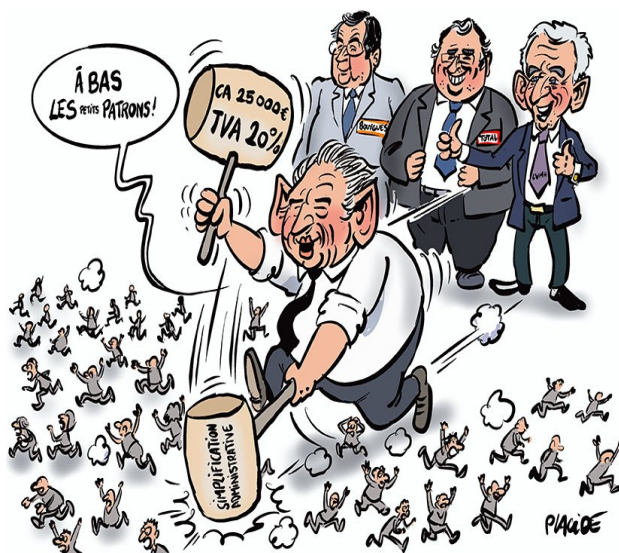
Nos partenaires sont-ils eux aussi victimes d'un ressenti ou du démantèlement de la DGFIP ? L'industrialisation des tâches et la dématérialisation à outrance ne seraient

qu'un faux semblant impactant durement les liens qui nous unissent ?

Près d'un Français sur quatre éprouve des difficultés d'accès aux services publics et une majorité souhaite des procédures plus simples avec un accompagnement humain, plutôt que dématérialisé (selon une étude d'Opinion Way pour le Sens du service public publiée le 04/02/2025). La dématérialisation n'est pas la priorité des jeunes : les 18-24 ans lui préfèrent notamment une meilleure information sur les services disponibles (90%), la simplification des démarches administratives (88%), un accompagnement humain dans leurs démarches (87%). Claire Hédon, la défenseuse des droits ne cesse de le marteler : *« Il faut remettre de l'humain dans les services publics »* .

Sur tous ces sujets, et bien d'autres, Madame la DG, nous vous rappellerons vos mots, dans vos vœux 2025 aux agents (vidéo du 14/01/2025-Ulysse) :

« Une grande satisfaction collective à être utile et à être dans une administration qui reconnaît aussi quand les choses ne vont pas et qui est capable de faire des retours d'expériences et de s'améliorer » . Vœux pieux ou le fabuleux destin d'Amélie ?



Égalité... vite !

S'il en fallait encore une preuve, elle vient de paraître dans le dernier rapport de la Cour des Comptes paru le 27 janvier 2025 et intitulé « *Les inégalités entre les femmes et les hommes, de l'école au marché du travail* » et met en évidence une politique en « *trompe l'œil* » et un « *pilotage défaillant* » ! Même si ces propos ressemblent à ceux que la CGT utilise pour définir ce que le Président de la République a nommé « *grande cause nationale* ». Une fois encore les analyses prouvent que le Président et ses gouvernements successifs ne font que de l'affichage, que rien de concret n'est vraiment entrepris pour endiguer les inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes sont plus diplômées que leurs homologues masculins et de plus en plus nombreuses à travailler. Pourtant, les inégalités persistent. Les stéréotypes genrés cantonnent les femmes et les hommes dans certains métiers et la mixité des métiers que nous réclamons de nos vœux n'est pas promue. C'est pourtant un sujet de grandes déclarations et discussions publiques, qui sont l'occasion de retrouver des attaques en règles de l'extrême droite qui voudrait cantonner les hommes et les femmes dans des rôles et des professions bien définis. L'index « *égalité professionnelle tend à invisibiliser les inégalités* » et ne permet pas la mise en place d'une politique de réduction de ces inégalités. Les sanctions et les pénalités prévues sont quasi inexistantes (seule 120 pénalités entre 2021 et 2024). La maternité pèse beaucoup sur les déroulements de carrières des femmes. Ce qui a d'ailleurs, des conséquences sur la retraite, qui est un miroir grossissant des inégalités et pour laquelle la réforme de 2023 a pénalisé en premier lieu les femmes. Et encore ce rapport ne se penche pas sur les violences sexistes et sexuelles dans le milieu professionnel qui alourdissent ces inégalités. Sur ces constats, il est temps d'agir contre toutes les inégalités et discriminations et appliquer la loi qui prévoit « *un salaire égal pour un travail de valeur égale* », mettre fin aux temps partiels subis, revaloriser le Smic à 2000 € bruts, gagner la retraite à 60 ans avec l'abrogation de la réforme de 2023, réviser l'index égalité professionnelle pour faire toute la transparence sur les inégalités, sanctionner les entreprises qui discriminent, mettre fin aux systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes, combattre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles avec la mise en place d'une loi cadre intégrale qui permette d'endiguer ce phénomène du plus jeune âge et tout au long de la vie... Ce n'est pas le genre de la Châtaigne de faire des différences. Pour que l'environnement de travail soit inclusif et émancipateur la CGT Finances Publiques appelle à la mobilisation pour l'égalité et contre toutes formes de discriminations le 8 mars ! En Haute Vienne, RDV à Limoges à 15h40, carrefour Tourny...

La Châtaigne d'Honneur :

La Châtaigne ne résiste pas à attribuer cette récompense de février au Rassemblement National qui au Parlement européen, s'oppose régulièrement à l'égalité professionnelle. Déjà en 2023, le groupe Rn à l'Assemblée nationale avait été le seul à voter contre la proposition de loi visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, puis ils n'avaient pas pris part au vote de la loi Rixain visant l'égalité femmes-hommes dans les entreprises. Les eurodéputés Rn ont également voté contre l'instauration d'un salaire minimum européen. La députée Dominique Bilde le justifie ainsi : « *La question des rémunérations est une compétence exclusivement nationale* ». Ce salaire minimum représenterait pourtant une avancée pour les femmes, les plus nombreuses parmi les bas et très bas salaires. L'égalité pro, ce n'est visiblement pas l'affaire de tous, pour certains c'est plutôt les hommes au boulot et les femmes aux fourneaux...

ÉCART SALARIAL ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE L'UE



8 Mars (suite)

Le 8 mars n'est ni la fête de la femme, ni la fête des mères ou encore moins la Saint-Valentin. C'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée de grève féministe de toutes et tous pour revendiquer et gagner l'égalité réelle au travail et dans la vie. C'est aussi une journée de solidarité avec les femmes du monde entier et de lutte contre les idées d'extrême droite sexistes et patriarcales. Dans toutes les entreprises et administrations où elles sont présentes, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus avec un impact supplémentaire de la maternité, sur le déroulement de leur carrière. De plus, les tâches domestiques et familiales leur incombent toujours, et les violences sexistes et sexuelles persistent. Le 8 mars prochain, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT, avec d'autres organisations syndicales et féministes en France et à travers la planète, appelle à une grève féministe afin de rendre visible ce que serait un jour sans femmes au travail. Car un travailleur sur deux est une travailleuse et elles sont jusqu'à neuf sur dix dans de nombreux secteurs, si elles s'arrêtent, tout s'arrête !

GMBI, je t'aime... Moi non plus !

Un nouveau couac avec l'application « Gérer mes biens immobiliers » aurait empêché d'émettre depuis fin 2022 la facturation de la majorité des taxes d'urbanisme. La Cour des Comptes avait déjà constaté que le coût propre à la mise en place du logiciel a été multiplié par 3 passant son coût direct à 37,2 M€ au lieu de 12,7 M€. De plus, l'affaire aurait coûté 1,3 milliard d'euros à l'État que Bercy avait réclamé à tort aux contribuables puis reversé aux collectivités locales, avant de recevoir 1,2 million de réclamations qu'il a bien fallu accueillir favorablement. Avec GMBI donc, la taxe d'urbanisme, qui est due lors de la construction ou l'agrandissement de bâtiments et reversée aux collectivités pour financer leurs équipements publics, est en souffrance depuis 2 ans. Mais bon tout va bien, réponse de Bercy : « On va faire mieux ».



**FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER**

